



INTERPELLATION

Auteur Damien Fumeaux et Jean-Philippe Gay-Fraret, UDC
Objet Nouveaux trains Regionalps, pouvons-nous baisser les coûts?
Date 16/09/2022
Numéro 2022.09.396

En juin 2022 les CFF ont commandé 250 trains à l'entreprise Stadler Rail afin de remplacer la flotte de trains Domino par des trains régionaux de nouvelle génération. De cette commande, 24 rames seront destinées à l'entreprise Regionalps pour un montant d'environ 180 millions de francs et les premières rames seront livrées en 2026.

Or, ces nouveaux trains seront équipés pour rouler que sur le territoire suisse alors qu'avec l'ouverture de la ligne du Tonkin prévue aux environs de 2028 ces trains devraient être amenés à rouler sur le réseau ferré français (RFN).

Certes, si ces futurs trains pourront être équipés ultérieurement pour rouler en France, le coût de ces améliorations sera de facto plus élevé par rapport à des trains livrés en étant directement aptes à rouler sur le RFN.

La livraison des futurs trains devant avoir lieu à partir de 2026, des solutions existent quant au roulement des trains sur France afin qu'ils puissent rouler le nombre d'heure requis à l'homologation sur le réseau français, étant donné que le roulement du matériel roulant est géré par les CFF.

Conclusion

Afin de faire des économies sur le prix total de ces nouveaux trains, est-il encore possible de modifier la commande faite à l'entreprise Stadler Rail afin que les nouvelles rames Regionalps soient directement aptes à rouler en France dès leur livraison ?